



Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents

Le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A), créé en 1995 et Etablissement Public Territorial de Bassin depuis 2012, est autorité GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et Prévention des inondations) depuis 2017 pour ses membres et sur une centaine de communes de Haute-Savoie. Il recrute, pour compléter son équipe de 32 agents :

Un Conducteur d'opération en ouvrages hydrauliques de protection des populations

Cadre d'emploi des Techniciens ou des ingénieurs

MISSIONS

Sous autorité et pilotage du président, de la direction du SM3A, et sous l'autorité hiérarchique directe du responsable du Pôle « Prévention des inondations », le technicien « Conducteur d'opération d'ouvrages de prévention des inondations et gestionnaire des ouvrages hydrauliques » a pour mission, au sein d'une équipe dédiée, dans le cadre de la mise en œuvre du volet Prévention des inondations de la GEMAPI sur le bassin versant de l'Arve :

- la conduite d'opération de projets d'ouvrages dans le cadre de la mise en œuvre d'actions du PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) de l'Arve sous maîtrise d'ouvrage du SM3A,
- la mise en œuvre de la réglementation sur les ouvrages de protection (digues) : programmation et suivi des prestataires pour l'élaboration des EDD nécessaires au sens de la réglementation « digue ».

Ces missions sont exercées dans un contexte de montagne, dans lequel les inondations ont fréquemment un caractère torrentiel (imprévisibilité, forte énergie, importance du transport solide). La conception et la réalisation des ouvrages, tout comme la mise en œuvre de la réglementation sur les systèmes d'endiguement, doivent se faire dans un souci constant de s'adapter aux spécificités des crues torrentielles, en regard de l'aléa inondation tel qu'il est appréhendé au niveau national.

ACTIVITES PRINCIPALES :

Conduite d'opération de construction ou réhabilitation d'ouvrages de protection contre les inondations (plages de dépôts, ouvrages de protection hydraulique...) dans le cadre de la mise en œuvre d'actions du PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) de l'Arve sous maîtrise d'ouvrage du SM3A :

- Mettre en œuvre les études nécessaires liées aux domaines de l'hydraulique et de la géomorphologie et aux études de dangers nécessaires aux ouvrages (en application du décret « digues ») ;
- Piloter l'opération et sa commande publique :
 - Piloter la maîtrise d'œuvre en phase de programmation (consultation, détermination des objectifs et exigences et formulation dans un programme/cahier des charges), en lien avec le référent programmation PAPI ;
 - Rédiger les pièces de marché de maîtrise d'œuvre, lancer la consultation des entreprises et réaliser l'analyse des offres
 - Piloter la phase de conception (pièces de marchés, DCE, PRO, contrôle des études et des livrables) et les autorisations administratives et foncières (DIG, IOTA, DUP, DEP, ...)
 - Piloter la phase de travaux (appels d'offres, préparation du chantier, exécution des travaux)
 - Encadrer la phase de réception (opérations préalables à la réception, décision, mise en œuvre des garanties)
 - Assurer le suivi administratif des marchés, y compris le suivi financier,
- Organiser les comités techniques de suivi des marchés et la rédaction des comptes rendus et participer aux comités de rivière concernés ,

- Etre l'interlocuteur privilégié des services de l'Etat (DDT et DREAL) pour les autorisations et procédures administratives et réglementaires liées à la création des ouvrages (dossiers loi sur l'eau, DUP, DIG ...)
- Effectuer un reporting auprès des membres du pôle « prévention des inondations», du bureau et des comités de rivière et des élus concernés, rédiger les délibérations et décisions des opérations
- Contribuer à la préparation budgétaire par l'évaluation, la planification et le suivi des dépenses engendrées, en collaboration avec le service administratif et la direction technique du SM3A,
- Assurer les missions administratives associées aux financements de ces opérations : Elaborer et transmettre les dossiers de demande de subvention, au format numérique ou papier
- Travailler en concertation avec les autres membres de l'équipe du SM3A pour la bonne mise en œuvre des actions, notamment avec le service ressource et le pôle milieux pour notamment dossier étude d'impact,
- Travailler en binômes avec les techniciens rivière lors des réunions de chantier

Mise en œuvre de la réglementation sur les ouvrages de protection (digues) :

- **Coordonner la surveillance**, assurer la gestion et l'entretien du parc des ouvrages hydrauliques contre les inondations : digues, systèmes d'endiguement et ouvrages hydrauliques au sens de la réglementation « digue » :
 - Poursuivre l'état de la connaissance et organiser la planification des interventions de gestion des OH
 - Participer à l'établissement et au chiffrage des programmes annuels d'intervention pour la résorption des désordres sur les ouvrages
 - Participer aux réflexions de mise en œuvre des obligations en matière de prévention des inondations
 - Renseigner la plateforme « réseaux et canalisations ineris » ou RGD
 - Poursuivre l'élaboration des dossiers d'ouvrages de l'autorité compétente gestionnaire (GEMAPI) au titre de la mise en oeuvre des obligations inscrites dans la réglementation en vigueur (décret digues)
- **Engager et conduire les études réglementaires** nécessaires aux ouvrages réglementés du gestionnaire (**Etude de Danger, mise en conformité...**) y compris préparation et rédaction des documents techniques, concertation, rédaction et passation des marchés, suivi et contrôle de l'exécution ;
- **Mettre en œuvre les consignes d'exploitation et de surveillance définies pour chaque ouvrage ou SE**
 - Coordonner **les visites annuelles des ouvrages** (y compris la rédaction et l'édition des rapports de visite) assurées par un agent du SM3A dédié ;
 - **Répondre aux demandes de DT et DICT** dans les délais réglementaires impartis et suivre les travaux exécutés par des tiers lorsque ceux-ci impactent directement ou indirectement la sécurité des ouvrages
 - Editer les **fiches techniques d'intervention pour les techniciens rivière** dans leur surveillance courante des ouvrages
 - **Coordonner la planification des visites techniques approfondies (VTA)** dont la commande et le pilotage sont assurés par un agent dédié.
 - **Expertiser les désordres observés**, analyser l'atteinte à la sureté de l'ouvrage, apprécier l'urgence de la situation, engager des travaux de résorption, alerter les autorités compétentes en matière de sécurité publique, éditer une déclaration des événements importants pour la sureté hydraulique des ouvrages ;
- **Planifier et piloter les travaux de réparation des désordres des OH**
 - **Planifier et piloter des chantiers d'envergure** (sous maîtrise d'œuvre externalisée – BE agréé) de réparation des désordres, de restauration ou de reconstruction d'ouvrage, d'augmentation du niveau de protection : rédiger et passer des marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux, suivre la conception et de l'exécution des travaux jusqu'à la réception des ouvrages ;
 - **Planifier et assurer la maîtrise d'oeuvre des chantiers de petite et moyenne réparations** des désordres : Expertise des désordres, Analyse des risques pour l'ouvrage et la zone protégée, assurer la Maîtrise d'œuvre/conception de projet/mise en œuvre de petits travaux, rédiger et passer des marchés et /ou édition de bons de commande, suivre l'exécution des projets et piloter la commande publique jusqu'à réception des travaux, y compris les procédures réglementaires ;
 - **Assurer le suivi administratif des missions et travaux** : passation et suivi des marchés publics (vta, topographie, géotechnique, travaux...), dossiers réglementaires (loi sur l'eau,...), montage des dossiers techniques et financiers (subventions), et préparation budgétaire en collaboration avec le service administratif et la direction technique du SM3A.
- **Assurer la surveillance et la mise en œuvre d'intervention d'urgence en cas d'événement (crue, lave torrentielle...)**
 - Participer à la rédaction d'un « classeur de crise » sur le volet « ouvrages réglementés »

- En cas de crue, sous l'autorité du Président ou de la Direction des opérations de crise, assurer la surveillance du territoire et plus spécifiquement des ouvrages hydrauliques ou systèmes d'endiguement réglementés, analyser la situation et piloter les interventions d'urgences, prévenir les autorités compétentes en matière de sécurité publique (déplacement sur le terrain, gestion de crise, évaluation des risques et mise en œuvre des interventions adaptées à la protection des personnes et des biens et à la surêté des ouvrages....)
- En post-crue, assurer les visites de surveillance exceptionnelle et rédiger un rapport et une déclaration EISH
- **Etre le référent technique auprès des services de contrôle DREAL / DDT**
 - être l'interlocuteur technique et privilégié des services de l'Etat (DDT et DREAL) pour les autorisations et procédures administratives et réglementaires liées à la création des ouvrages hydraulique de protection des populations (dossiers loi sur l'eau...)
 - préparer les inspections DREAL
 - rédiger les éventuels groupements de commande avec l'Etat
- **Assurer une veille sur le territoire sur tous les projets et démarches pouvant avoir une incidence sur les ouvrages réglementés et leur gestion** : urbanisme, projets d'infrastructures, travaux divers, ...
- **Assurer la transversalité des interventions internes sur les ouvrages en gestion** :
 - **Coordination avec les équipes du pôle « opérationnel »** pour l'entretien de la végétation sur les ouvrages réglementés : organiser les réunions annuelles de planification conjointe des interventions sur la végétation et/ou travaux de résorption des petits désordres, restituer les conclusions des VTA aux techniciens rivière, travailler éventuel en binôme avec les techniciens rivière sur la surveillance courante
 - **Coordination avec les équipes du pôle « milieux »** pour le volet « gestion de la végétation et de la faune fousseurs » ainsi que pour les dossiers réglementaires au titre des espèces faune flore.
- **Informers les élus, assister techniquement collectivités, usagers et riverains**
 - Conseiller et aider à la décision le président et les élus (comité de rivière), y.c. expertise de terrain et rédaction de dossiers réglementaires (Loi sur l'eau)
 - Participer à l'animation des comités de rivière si besoin
 - Participer aux actions de communication en relation avec la/le chargé(e) de communication du SM3A : reporting régulier d'avancement : images et éléments de synthèse pour alimentation des informations en ligne sur les réseaux sociaux, rapport annuel d'activité, plaquettes d'information, ...

Compétences requises

Savoir-Faire	Savoir-être
<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance de l'environnement administratif des collectivités et de leur groupement • Connaissances techniques en hydraulique fluviale et torrentielle, • Connaissance du cadre réglementaire, des problématiques, des enjeux et des politiques publiques dans le domaine du risque « inondation » et de l'eau ; • Maîtrise des dispositions de la commande publique (prestations intellectuelles et loi MOP) • Compétences techniques spécifiques à la conduite de travaux et à la gestion du risque inondation • Compétences en conduite de projet multi acteur/ management de projet • Maîtrise des pratiques de pilotage en tableau de bord et reporting • Suivi budgétaire de ses ressources financières et de ses marchés 	<ul style="list-style-type: none"> • Etre autonome tout en sachant travailler en équipe • Dynamique, méthodique et Savoir organiser son travail en fonction des priorités, des objectifs donnés • Capacités de synthèse et de reporting • Sens politique / Diplomatie • Bon relationnel et capacité d'adaptation aux différents publics • Discrétion et respect de la confidentialité • Etre rigoureux et organisé • rigueur, qualités relationnelles, travail en équipe • Force de proposition

PROFIL :

- Poste ouvert aux agents titulaires de la fonction publique territoriale ou, le cas échéant, contractuels de droit public ;

- Poste de la catégorie B de la fonction publique (cadre d'emploi des techniciens) pouvant être étendu au cadre d'emploi des ingénieurs en cas d'expérience significative par rapport au profil du poste.
- Expérience impérative d'au moins 5 années dans un poste similaire
- 39 heures hebdomadaires (RTT)

REMUNERATION :

La rémunération est basée sur la grille indiciaire de la fonction publique territoriale, complétée par un régime indemnitaire.

Possibilité de Tickets restaurant.

CNAS (œuvres sociales).

Personne pouvant être contactée : Florent CHARLES, DGST

Poste à temps plein, basé à Saint Pierre En Faucigny (74) et pourra être affecté à une spécialisation territoriale d'une sous-bassin versant de l'Arve.

Prise de poste : le plus rapidement possible

Réception des candidatures jusqu'au 06/06/2018 inclus

Par mail à recrutementsm3a@sm3a.com (candidatures numériques de préférence, avec accusé de réception demandé par l'expéditeur).

Lettres et CV libellés de la manière suivante :

- **NOM-CV.doc**
- **NOM-Candidature.doc**

Ou par courrier postal à l'attention de :

Monsieur le Président

Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A)

300, Chemin des Prés Moulin

74 800 SAINT PIERRE EN FAUCIGNY

Tél : 04.50.25.60.14
